



Communiqué de presse

70/22

Montreuil, le 27 juillet 2022

Rencontre avec le ministre de la Santé et de la Prévention : Pas de réintégration des suspendu-e-s, il « rase gratis » sur les autres sujets, la CGT appelle les salarié.e.s à se mobiliser le 22 et le 29 septembre !

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a été conviée ce mardi par le ministre de la Santé et de la Prévention, Monsieur Braun, à une visioconférence mercredi 27 juillet 2022 pour une réunion multilatérale avec les organisations syndicales de la Fonction Publique Hospitalière CGT, FO, SUD et UNSA essentiellement pour aborder la question de la réintégration des salarié-e-s suspendu-e-s.

Alors que sa décision est déjà prise, et bien que la CGT ait dès la parution de la loi du 5 août 2021 fait connaître son opposition à celle-ci et à ses mesures liberticides, le ministre souhaite entendre la position des organisations syndicales de la FPH sur le sujet.

Cette méthode de consultation est plus que particulière, tant sur la forme que sur le fond, et nous laisse dubitatifs concernant le dialogue social que le ministre compte instaurer par la suite avec les organisations syndicales élues des personnels. Ce premier « faux pas » ne doit pas se reproduire, car une fois de plus les salarié-e-s que nous défendons se sentent méprisé-e-s par cette attitude.

En effet, dès la nomination du nouveau ministre de la Santé et de la Prévention, la CGT a demandé audience pour porter les revendications des professionnel-le-s de l'ensemble des établissements du sanitaire, du médico-social et du social. Il aura fallu attendre 3 semaines pour qu'enfin, après plusieurs rappels et demandes, le ministre prenne contact avec la CGT, première organisation syndicale dans la Fonction Publique Hospitalière.

Alors que l'hôpital public et les établissements de l'ensemble du champ de la Santé et de l'Action sociale subissent une crise sans précédent, réduisant significativement leur capacité à accueillir et prendre en charge la population en cette période estivale, le gouvernement et le ministre tentent de rassurer l'opinion publique et de temporiser par des annonces déjà éprouvées et inefficaces. L'effondrement de notre système de santé et de protection sociale est en cours, il y a urgence vitale à mettre en œuvre des mesures fortes et essentielles pour le sauver. Il faut que l'Etat donne les moyens financiers pour garantir la qualité, la sécurité de la prise en charge de la population et améliorer les conditions de travail et les salaires des personnels dont il a la responsabilité.

La CGT réaffirme qu'il est de la responsabilité du ministre de stopper « l'hémorragie » de fermetures de lits, de places d'accueil et de services qui mettent en danger tant les personnels dans leur exercice au quotidien que la population qui se trouve sans accès aux soins ou d'accompagnement. Le manque de personnel n'est que la résultante d'une politique désastreuse en matière d'anticipation des effectifs de professionnel-le-s dont nous avons besoin aujourd'hui. L'absence d'une vraie reconnaissance de l'investissement de l'ensemble des personnels, toutes disciplines confondues, a généré de l'incompréhension et de la colère de leur part, aggravant la perte d'attractivité pour l'ensemble de nos métiers.

La réintégration immédiate des salarié-e-s suspendues est une revendication portée par la CGT, nous ne lâcherons rien pour la faire vivre.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle à une journée de mobilisation dans l'ensemble de notre champ le 22 septembre 2022 pour peser sur le futur PLFSS, faire entendre l'ensemble des revendications des professionnel-le-s de nos secteurs d'activité et défendre la prise en charge de la population. Elle s'inscrit d'ores et déjà dans la journée du 29 septembre, date de mobilisation unitaire interprofessionnelle.